

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 17 OCTOBRE 2024.**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Eric Athenot, Frederique Sitri, Graciela Villanueva

Collège B : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah Sekou, Emilie Née, Antoine Servel

BIATSS : Nicolas Bilet, Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni

Personnalités Extérieures : Clotilde Trichet

Usagers (étudiants) :

Parmi les **membres invités** étaient présents : Sonia Birocheau, Charlotte Coffin, Arianna Sforzini, Emmanuelle Faure, Aline Garnier, Nicolas Laubry, Mireille Touzery, Marie-Karine Schaub

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Damien Zanone, Laure Gallouët, Karine Bellance

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

Conseil plénier

L'ordre du jour est modifié. Il commencera par le point 3 concernant la présentation des bilans des festivals FEU et Histoire populaire...

1. Vote procès-verbal du Conseil du 19 septembre

Des amendements sont proposés par Nicolas Laubry et Virginie N'Dah Sekou. Ils sont discutés en séance et approuvés.

Le procès-verbal du conseil de gestion du 19 septembre est mis au vote et adopté à l'unanimité.

2. Présentation des bilans des festivals FEU et Histoire populaire (projet ERASME)

Lucie Gournay rappelle que ces activités ont été portées et financées sur les fonds ERASME. Les différents services de l'UFR ont participé activement à la mise en œuvre de ces deux festivals.

Claire Fourquet-Gracieux présente le Festival FEU. Le thème en était « Ecrivaines à l'Université, la femme olympique », il a eu lieu du 26 au 28 mars 2024. Le festival a été conçu avec des représentants du festival des films de femmes. Le but était de rendre visibles les écrivaines, les scénaristes, les journalistes.

Le festival était aussi un moment de partage, de rencontre, de dialogue entre différents acteurs. Le Festival FEU a attiré en moyenne 80 personnes.

La deuxième édition se déroulera les 25, 26, et 27 mars 2025 et aura pour thème « Territoire ». Le comité de pilotage a été élargi pour cette nouvelle édition. Il y aura toujours trois volets : transmettre, débattre et rencontrer.

Marie-Karine Schaub présente le bilan du festival Histoire populaire des 7 et 8 juin 2024. Ce festival a pour idée une co-construction des savoirs et la participation du public. Il veut prendre en main les problématiques des groupes sociaux les plus défavorisés. Plusieurs activités ont été mises en place (spectacle, *escape game*, promenade musical...). Le festival a attiré une centaine de personnes. La deuxième édition, des 23 et 24 mai 2025, aura pour thème « la Fête populaire ». Le comité de pilotage reste ouvert aux candidatures.

3. Points d'information : organisation du travail sur la NOF, point rentrée, suivi étudiant en situation de handicap, situation budgétaire de l'université, bilan réunion Erasmus LLSH ...

Lucie Gournay annonce qu'une commission pédagogie-moyens a eu lieu le 10 octobre 2024 pour parler de l'organisation de travail sur la NOF, les dates-clés du calendrier...

Dans le SharePoint est à disposition, le cahier des charges qui reprend les éléments discutés et votés par ce conseil et qui s'assimile à un cadrage. Lors du prochain conseil, un nouveau vote sera organisé en fonction des mentions. Lucie Gournay espère une communication riche au sein des équipes pédagogiques, entre les départements et l'équipe politique pour l'organisation de la NOF, les maquettes étant à rendre en mars 2025.

Emmanuelle Faure se demande s'il faudra préparer un rapport pour justifier les modifications. Lucie Gournay répond qu'il faut rendre la maquette ainsi qu'une estimation du coût global de la maquette.

Virginie N'Dah Sekou demande si les maquettes pouvaient se construire à coûts constants. Lucie Gournay répond que, le coût constant était plutôt à voir au niveau de l'UFR. Certaines licences deviennent lourdes par une multiplication de parcours. Le ratio CM/TD est sans doute à revoir.

Nicolas Bilet demande si les maquettes de Master peuvent dépasser la limite basse de 402h. Lucie Gournay répond que le seuil de 402h est le maximum voulu par Arnaud Thauvron. Il faudra consolider les partenariats que l'on a pour les alternances des étudiants.

Clement Duyck annonce la clôture des inscriptions tardives. Mireille Touzery indique qu'il y a eu quelques demandes d'abandon de double licence afin de passer en mono-disciplinaire. Karine Bellance annonce la constitution d'un pôle autour du handicap composé de Christelle Bois-Cadet, Jordane Claire, Elisabeth Vialle et elle-même. Ce pôle donnera accès aux directions de départements aux arrêtés des étudiants en situation de handicap ainsi qu'à un tableau récapitulatif avec leurs aménagements. Lorsqu'une demande d'aménagement est déposée, nous disposons d'un délai de 5 jours pour y répondre. Le pôle sera susceptible de contacter les responsables de filières

lorsque les aménagements transmis par le SSU demanderont une décision pédagogique pour leur mise en place.

Lucie Gournay annonce que le budget initial de la composante sera proposé lors du prochain conseil. Au niveau de l'Université, on entre dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre financier (PREF) : une baisse importante de la dotation de l'UFR attendue, tout en sachant que le budget rectificatif, en juin, sera peut-être fortement rectificatif.

Laure Gallouët revient sur la réunion d'information Erasmus LLSH pour la mobilité des étudiants, une trentaine d'étudiants étaient présents. Virginie N'Dah Sekou annonce que les étudiants de L2 à Sénart sont demandeurs de mobilité sur des universités anglophones ou proposant des cours en anglais. Elle lance un appel à la solidarité des autres départements qui auraient des places vacantes.

Emmanuel Fureix rappelle la date du 29 novembre 2024 pour les Mastérialles.

4. Vote : projet d'architecture de la NOF 2026

Lucie Gournay présente les évolutions ou les maintiens en lien avec les formations au niveau de la mention. Elle signalera s'il s'agit d'un maintien, d'une création ou d'une transformation.

- DEUST : changement d'intitulé : DEUST « communication multimédia et les outils numériques ».
- Licence :
 - o reconduction à l'identique des mentions Géographie et aménagement, Histoire, Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Lettres, Philosophie.
 - o création d'une mention humanités pour porter le projet de licence humanités LAS interdépartement.
- Licence professionnelle
 - o reconduction de la LP métiers de la communication
 - o abandon de la LP métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
- Masters :
 - o reconduction à l'identique pour les mentions Communication publique et politique, Histoire, Langues étrangères appliquées, LLCER, Lettres, et Philosophie.
 - o changement d'intitulé de mention pour la Géographie : Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED).
 - o Trois créations
 - Médiation, expertise et valorisation culturelles
 - Humanités
 - Français langue étrangère.
- DAEU : reconduction à l'identique

Nicolas Bilet s'interroge sur la création d'une mention Médiation hors nomenclature nationale, qui n'avait jamais été présentée, et souhaiterait que l'on reste sur des nomenclatures existantes.

Plusieurs élus interpellent le Conseil et font part de leurs réserves sur les délais de présentation ainsi que sur les appellations des mentions, qui n'ont pas été évoquées lors des précédentes commissions pédagogiques

Un débat a lieu sur l'opportunité et les risques de créer un Master mention Humanités. Lucie Gournay indique qu'il s'agit d'une demande de précaution, qui ne sera pas mise en œuvre

dès la première année de la NOF. L'objectif est de permettre une ouverture de Master pour les étudiants diplômés de la licence Humanités LAS, mais ayant échoué aux concours de Médecine.

Le projet d'architecture de mention est mis au vote et adopté à la majorité.

5. Vote : crédits pédagogiques

Damien Zanone présente les crédits pédagogiques. Il indique que les demandes représentent 8 347€. Si elles sont votées, la consommation du budget serait de 29 386€ sur une enveloppe prévue de 30 000 € pour l'exercice 2024. Les différents projets sont évoqués.

Les crédits pédagogiques sont mis au vote et adoptés à la majorité.

6. Vote : crédits Masters

Damien Zanone présente la seule demande de crédits pour le département d'histoire de 320€. Cette demande entrerait dans l'enveloppe de 2 000 €. Si la demande était votée, le budget serait consommé à hauteur de 1 371€ pour l'exercice 2024.

La demande de crédit Master est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

7. Vote : maquette du master FLE-FLS

Lucie Gournay indique que le Master FLE a fait l'objet d'une présentation lors de la commission pédagogie-moyens du 10 octobre 2024.

Vera Delorme présente l'objectif et la maquette du master FLE-FLS. Cette formation permettra d'offrir une formation à un bassin de recrutement local, mais aussi d'attirer des étudiants d'autres universités qui souhaiteraient apprendre ces métiers via l'alternance. Le parcours sera ouvert en FI et en FA pour les 2 années de Master. La particularité de ce master sera la formation des enseignants français en langues étrangères.

La maquette du Master FLE-FLS est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

8. Questions diverses

Sonia Birocheau demande si le calendrier de la campagne d'emploi est différent cette année, puisque qu'aucune discussion n'est abordée.

Lucie Gournay répond que l'année dernière, le calendrier de la campagne d'emploi avait été modifié. L'arbitrage a déjà été communiqué et le vote aura lieu en conseil d'administration le 18 octobre.

La campagne d'emploi 2026 est avancée et sera abordée lors du conseil de décembre ou janvier et devra être votée en conseil en avril.

L'ordre du jour étant épuisé, Lucie Gournay lève la séance.